

Règles sur les interactions avec les entraîneurs de Curling Canada

Mise à l'essai chez les moins de 12 ans en 2024-2025 – Trio Curling et curling à quatre

Curling Canada, ainsi que toutes nos associations membres, soutiennent les possibilités accrues de communication entre les entraîneurs et les jeunes athlètes tout au long d'un match, ce qui est un avantage dans d'autres sports. La présence des entraîneurs au niveau de la glace leur permet de mieux soutenir la performance et le développement de leurs équipes. Les entraîneurs bénéficieront d'un accès plus pratique et fréquent à leur équipe pendant le déroulement du match. Cela commence par placer l'entraîneur à un endroit où il est mieux à même de voir le match, d'écouter les conversations de son équipe et d'interagir lorsque cela est autorisé. Non seulement nous nous attendons à voir des améliorations dans la performance de nos athlètes sur la glace, mais aussi chez nos entraîneurs et au niveau de leur satisfaction alors que nous leur donnons les moyens de s'impliquer davantage dans le match.

Les nouvelles interactions avec les entraîneurs remplaceront les temps d'arrêt traditionnels que nous utilisions dans le passé. Les règles suivantes seront en vigueur lors des compétitions de Trio Curling et de curling à quatre chez les moins de 12 ans :

- Les entraîneurs U-12 auront droit à un maximum de deux (2) interactions par manche.
- Les interactions inutilisées ne peuvent pas être reportées.
- Les équipes auront droit à deux (2) interactions avec les entraîneurs par **manche supplémentaire**.
- Pendant une interaction avec les entraîneurs, les entraîneurs adverses seront également autorisés à interagir avec leur équipe respective jusqu'à ce que l'équipe qui a demandé l'interaction ait conclu sa communication. Les interactions avec les entraîneurs dureront entre 5 et 60 secondes, mais pas plus. Si une équipe utilise moins de temps, la possibilité pour l'équipe adverse de communiquer se termine également.
- Pendant une interaction avec les entraîneurs, les entraîneurs peuvent rencontrer leur équipe le long de la bande arrière ou derrière la ligne arrière. L'équipe qui demande l'interaction a la priorité quant à l'endroit où elle souhaite se rencontrer.
- Les interactions peuvent être demandées par tout membre de l'équipe qui contrôle la maison ou son entraîneur. Si l'entraîneur ou un joueur souhaite demander une interaction, il doit l'indiquer en faisant un signe de T avec ses mains lorsque son équipe contrôle la maison. Si quelqu'un demande une interaction, l'équipe doit utiliser une interaction.
- Les entraîneurs sont responsables de suivre et de contrôler le nombre d'interactions utilisées. Les désaccords seront portés à l'attention du coordonnateur de la ligue ou de l'événement.
- La durée de la pause entre les manches sera de soixante (60) secondes. Les entraîneurs auront jusqu'à quarante-cinq (45) secondes pour discuter avec leur équipe entre les manches et les entraîneurs pourront rencontrer leur équipe le long de la bande arrière ou sur la ligne de côté entre les lignes de jeu. Les entraîneurs disposeront alors de 15 secondes pour regagner leur siège avant que la première pierre de la manche ne soit lancée.
- Les entraîneurs disposeront également de cinq (5) minutes pour rencontrer leur équipe au cours du match. Cela aura lieu à la mi-temps (p. ex., à la pause de la 2^e manche) en curling à quatre et après le 2^e set au Trio Curling.
- Les entraîneurs peuvent se tenir debout le long de leur ligne de côté désignée (c'est-à-dire du côté où leurs pierres se trouvent à l'extrémité de l'équipe à domicile) entre les lignes de jeu, ou dans leur siège assigné correspondant derrière leur capitaine. Depuis l'une ou l'autre de ces positions, ils peuvent parler à voix basse avec leurs joueurs entre le moment où ils transfèrent le contrôle de la maison et le moment où la pierre de l'autre équipe franchit la ligne du jeu la plus éloignée. Cela vise à garantir que les curleurs

prennent leurs propres décisions en dehors des interactions.

- Entre les manches, les entraîneurs peuvent se déplacer d'un bout à l'autre en respectant les matchs se déroulant sur les pistes adjacentes. Les entraîneurs ne doivent se déplacer que le long des lignes de côté et ils doivent porter des chaussures appropriées pour être sur la glace.
- Une interaction se terminera officiellement après que l'entraîneur et les curleurs auront cessé de parler et que l'entraîneur retournera et s'assiéra à son siège désigné à l'extrémité de la piste.
- S'il y a un joueur remplaçant, il peut s'asseoir avec l'entraîneur aux deux extrémités du centre de curling et de l'aréna (si l'espace le permet). Le joueur remplaçant peut participer au temps de discussion de l'équipe entre les manches et pendant la pause de la mi-temps. Le joueur remplaçant ne peut participer à aucune interaction avec l'entraîneur pendant une manche.
- Il n'y aura absolument aucune parole ni aucun langage corporel de la part de l'entraîneur envers son équipe, sauf lors d'une interaction, d'une interaction de l'équipe adverse ou entre les manches. Le langage corporel comprend les gestes de la main, du corps, l'utilisation de signaux ou toute autre forme de communication. Les pénalités pour les entraîneurs incluent : première infraction – avertissement verbal ou par écrit. Deuxième infraction – l'entraîneur sera assis dans les gradins sans interaction ni communication pour le reste du match en cours (si l'infraction a lieu avant la pause de mi-match) ou l'entièreté du prochain match (si l'infraction a lieu après la pause de mi-match). Si l'entraîneur commet l'infraction une nouvelle fois, il sera retiré du jeu et s'assoira dans les places réservées aux spectateurs pour le reste de l'événement. Ces infractions seront signalées à son association membre.
- Les entraîneurs sont autorisés à utiliser leur téléphone ou leur tablette pour saisir des statistiques de match, prendre des notes ou prendre des photos de scénarios de match, mais ils ne sont pas autorisés à utiliser ces appareils ou montres intelligentes à des fins de communication. Les entraîneurs seront retirés du jeu s'ils utilisent des appareils à des fins de communication. Première infraction – avertissement verbal ou par écrit. Deuxième infraction – l'entraîneur sera assis dans les gradins sans interaction ni communication pour le reste du match en cours (si l'infraction a lieu avant la pause de mi-match) ou l'entièreté du prochain match (si l'infraction a lieu après la pause de mi-match). Si l'entraîneur commet l'infraction une nouvelle fois, il sera retiré du jeu et s'assoira dans les places réservées aux spectateurs pour le reste de l'événement. Ces infractions seront signalées à son association membre.